

Communiqué de presse - 05/10/2021

ESPACES PUBLICS / AMÉNAGEMENT

## LABORATOIRE URBAIN RUE CLEMENCEAU : PREMIERS RETOURS D'USAGE

### PLUS D'INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF

#### UNE ADRESSE E-MAIL

Durant toute la durée de l'expérimentation, une adresse e-mail unique [rueclem@larochesuryon.fr](mailto:rueclem@larochesuryon.fr) est mise en place pour permettre de répondre aux questions des usagers.

#### UN LIEU

Le Point Info Mairie situé rue Clemenceau demeure le lieu de référence et de ressources pour collecter l'ensemble des informations et renseigner la population sur les projets en cours.

Depuis juillet, des modules en bois amovibles sont installés dans la rue Clemenceau dans le cadre d'un laboratoire urbain à ciel ouvert. Objectif : relancer la dynamique de cet axe incontournable du centre-ville en proposant des aménagements tests pensés pour et avec les habitants et les commerçants. Après 3 mois d'installation, la Ville souhaite recueillir l'avis des usagers sur les équipements mis en place à travers une enquête en ligne. Pour y répondre, rendez-vous sur [www.lrsy.fr/rueclem](http://www.lrsy.fr/rueclem) jusqu'au 20 octobre.

Pour rappel, 8 modules entre 8 et 19 m de long constitués de bois, amovibles et mobiles ont donc été installés depuis juillet sur la rue Clemenceau (entre la place de la Vendée et l'entrée de La Poste). 2 autres modules en bois amovibles viennent compléter le dispositif sur les rues adjacentes Chanzy et Thiers. Pour répondre aux demandes des habitants et des commerçants, ils ont chacun plusieurs usages et sont définis par des appellations propres :

- La guinguette urbaine ;
- Le parcours artistique ;
- Le théâtre ;
- La halte gourmande ;
- L'oasis ;
- La bibli-low-tech ;
- Le socle végétal ;
- La terrasse ;
- Le parking day (x2) rues Chanzy et Thiers.

Chaque module propose des assises et du mobilier divers, agrémentés d'une végétation dense. Les modules sont sans impact sur les espaces publics actuels et permettent de restituer l'aménagement initial si nécessaire.

